



REPRISE DES VOLS SOUS CONDITIONS

28 NOVEMBRE 2020

Bonjour !

Enfin quelques bonnes nouvelles pour notre aéroclub !

Voici ce qui vient d'être publié par le ministère concernant l'activité des aéroclubs.

« Les modalités du confinement sont définies par le décret N°2020-1310 du 29 octobre 2020 modifié qui précise les déplacements autorisés.

Les activités suivantes et les déplacements qu'elles impliquent sont autorisés :

- ✓ les formations professionnelles délivrées par un ATO ou autre organisme de formation professionnelle déclaré auprès de la DIRECCTE dont il relève,
- ✓ les examens,
- ✓ les vols effectués par une entreprise pour son activité économique (travail aérien, vol de maintenance, transport, maintien de compétence),
- ✓ les vols vers et depuis les ateliers de maintenance pour des opérations d'entretien ou de réparation.
- ✓ **les vols locaux pour les personnes dont le déplacement, respecte la limitation à 20 km de leur domicile et une durée inférieure à trois heures. Il s'agit de vols solo ou avec des personnes habitants le même domicile.**

Les conditions sur l'apprentissage du pilotage sont inchangées.

Chaque pilote doit s'assurer de la compatibilité de son vol avec les mesures complémentaires qui pourraient être prises par les préfets.

Les protocoles sanitaires particuliers s'appliquent, notamment en ce qui concerne les règles de distanciation physique, de port du masque obligatoire, de circulation au sol, de manipulation des aéronefs et de leur nettoyage régulier.

Par ailleurs, dans le contexte actuel, chaque pilote est invité à déposer un plan de vol VFR avant d'entreprendre son vol et à le clôturer après son atterrissage pour éviter le déclenchement inopportun de recherche. »

Ainsi nous pouvons reprendre les vols mais dans **la stricte observation des mesures sanitaires**. Les vols solo ou avec une personne habitant sous votre toit sont donc possibles. Concernant les plans de vol, il nous semble inutile de déposer un plan de vol en présence l'agent afis ou pour des tours de piste. Ce point reste toutefois à discuter avec Fred Boisard.

Bon vols à toutes et à tous.